

Bureau du Comité de Direction du 22 Décembre 2017

Membres présents : Thierry BRIAND, Maurice JOUBIN, Rémy MOULIN, Pierre-Yves NICOL.

Absent excusé : Rémy FEMENIA

Le Bureau du Comité de Direction souhaite un prompt rétablissement à Christine FEMENIA.

Condoléances

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances à la famille de madame Andrée MAZAN, ancienne salariée de la Ligue de Bretagne.

➤ **Intervention du Secrétaire Général : Rémy MOULIN**

- Dossier transmis par la commission des Arbitres :

Sont nommés arbitre après formation pratique en trio :

ABOUDOU Soilihi Youssouf (La Landec), BERECHEL Thomas (Evron FC), BEUREL Gwendy (Penguily ES), BRICENO Rodrigo (Guingamp EA), BUVAL Rémi (EVAN STADE), CHARLEMAGNE Laurent (St Lormel FC), DAR COURT Philippe (Le Hinglé AS), FERNANDES DIAS Manuel Adelino (St Brieuc Lusitanien FC), GOSSET Estéban (Pommerit Le Merzer ES), GUERN Franck (Brusvily US), GUTIERREZ Walter (Guingamp EA), LE BONNIEC Maël (Perros Louannec), LE BRECH Guillaume (St Brieuc FO), LE DENMAT Emilien (Ent du Trieux FC Pontrieux), LE GUILLOU Nathan (Dinan Léhon FC), LEDU Emilien (Trébeurden FC), LONCLE Justin (Evron FC), LOOTEN Corentin (Serval Lannion AS), POILVERT David (Plessala US), RABLAT Gwenaël (Plancoët Arguenon FC), RENAULT Antoine (Pléneuf St Alban), ROUX Jonathan (Frémur Fresnaye US), SEVIER Nicolas (St Brieuc COBSP), SIMON Yannick (Le Foeil ES), TOUCHARD Axel (Plancoët Arguenon FC), TREMEL Pierre (Plouguiel Lizildry), WULLAERT Baptiste (St Brandan Quintin FC)

- Commission féminine : Patrick LE GOFF intègre la commission

- Informe le bureau que les clubs de Ploufragan FC (secteur 6) St Quay Goëlo FC (secteur 6) et Plélan Vildé FC (secteur 4) font acte de candidature à l'organisation des finales de Coupes. Le bureau prend acte des candidatures et rappelle que la date butoir de dépôt des candidatures est fixée au 4 janvier 2018.

- Evoque le nombre de licenciés 28 127 (arrêté au 21/12/2017) contre 28 609 (arrêté au 20/12/2016).

- Rend compte de l'opération menée par la LBF en faveur du Téléthon. Déploie que des clubs n'aient pas daigné répondre à cette sollicitation initiée par la Fédération.

- Rend compte du Bureau du Comité de Direction de Ligue du 20 décembre.

- Fait part des clubs en infraction potentielle en fin de saison 2017-2018 par rapport à l'article 35.4 : Gomené Laurmené, Pays Rochois, Trédrez Locquémeau.

- Fait un point sur les réunions de secteurs : bonne participation.

➤ **Intervention du Trésorier : Thierry BRIAND**

- Fait un point sur les amendes clubs et sur les finances du District. Le Bureau décide que tous les clubs non en règle financièrement joueront systématiquement tous leurs matches de coupe à l'extérieur jusqu'à régularisation.
- Fait part des travaux de parking réalisés et des quelques travaux à venir au siège du District (porte automatique de l'entrée du district, et porte extérieure du bureau de la CDA). Des devis sont demandés. Un emprunt est sollicité auprès du Crédit Agricole. Le Bureau autorise le Président à contracter cet emprunt de 40 000€ sur une durée de 8 ans.
- Fait un point sur le déploiement de la FMI avec la mise en place en D4 à partir de janvier.
- Evoque le fonctionnement des commissions. Chaque Président de commission recevra une information à transmettre aux membres de sa commission.
- Evoque la situation du personnel du District.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Le Président du District

Le secrétaire Général

Rémy FEMENIA

Rémy MOULIN